



TEC™ 050

Adjuvant pour ragréage et mortier- | Utilisation polyvalente

AVANTAGES

- Effet plastifiant, améliore les propriétés d'emploi des ragréages et des mortiers
- Augmente la force adhérence et la résistance aux déformations sur supports douteux – présentant des contraintes mécaniques ou thermiques supérieures à la normale
- Diminue le risque de formation de fissure et augmente la résistance à l'abrasion
- Régularise la porosité des supports après dilution - Adapté à de nombreux supports neufs ou anciens
- S'utilise également pour les mortiers de chape, de réparation, de rebouchage et de ragréage mural
- Economique
- Convient au traitement des supports sur sols chauffants
- Sans solvant - Sans gêne pour l'utilisateur

UTILISATION

La dispersion TEC™ 050 est principalement destinée à l'adjuvantation des ragréages et mortiers sur supports sensibles aux déformations. Elle est préconisée pour la préparation des supports :

- Bitumineux : *exemple sur chape asphalte*
- Panneaux de particules de bois, planchers bois
- En rénovation

De même, TEC™ 050 s'applique après dilution comme primaire (*bouche pores*) sur supports intérieurs absorbants tels que :

- Chape ciment traditionnelle poreuse, très absorbante ;

Mais également, comme primaire d'accrochage et de traitement des supports particuliers

- Enduit ciment, maçonneries, etc.

En cas de doute concernant les applications possibles, veuillez prendre contact au préalable avec notre service d'assistance technique

CARACTERISTIQUES GENERALES

Base	Résines synthétiques en dispersion aqueuse
Couleur	blanc
Diluant	Diluant : eau
Consommation	Variable selon l'usage: par exemple 100 gr/m ² environ de produit avant dilution en temps que régulateur de porosité (bouches pores). Taux de dilution recommandé : 1 volume de dispersion 050 + 1 volume au plus d'eau
Temps de séchage	1,0 kg par sac de ragréage en temps qu'adjuvant
Température minimale d'emploi	1 à 4 heures** environ sur supports minéraux base ciment + 10°C
Durée de vie	12 mois en emballage d'origine intact dans un local tempéré – Craint le gel.
Conditionnement	Jerricans de 10 kg et en bidon de 30 kg
Fiche de données de sécurité	Disponible sur demande.

LES SUPPORTS

- Le support doit être sain, stable, plan, propre, sec en permanence, non soumis à des remontées d'humidité, dépoussiéré et dégraissé, résistant à la traction et à la compression et non-fissuré.
- Le support doit être conforme aux normes et textes en vigueur (*DTU, CPT et guides*) .Prendre les mesures nécessaires en cas de déficience.
- Dépoussiérer les supports denses, non absorbants de type céramique ou autre.

- Si le support à base ciment ne présente pas le taux d'humidité requis ou dans le cas d'un dallage sur terre-plein (DTU 53.2), appliquer notre procédé barrière adhérent pour support humide ou exposé aux reprises d'humidité TEC™ 024 MVB, et respecter les conditions de mise en œuvre définies dans la fiche technique du produit.
- Toutes les parties friables, non ou mal-adhérentes du support (*résidus de plâtre, laitances, pellicules de surface produit de cure, traces de peinture...*) devront être éliminées mécaniquement par brossage, ponçage, fraisage ou grenailage.
- Éliminer soigneusement (*par aspiration*) les poussières et particules non-adhérentes.
- Les résidus de produits d'entretien sur anciens revêtements conservés devront être éliminés avec un décapant chimique
- Autres supports : nous consulter.

Respecter les fiches techniques des différents produits de préparation des supports

CONDITIONS D'UTILISATION

Températures à respecter lors de l'utilisation	L'application ne doit pas être effectuée par temps de gel ou de forte chaleur La température ambiante (<i>idéale</i>) doit être comprise entre + 15 et + 25°C La pose ne doit pas être effectuée sur sol en cours de chauffe. Le chauffage est interrompu 48 heures minimum avant la mise en œuvre
Température minimale d'emploi	Les températures du support et de l'atmosphère doivent être au moins égales à + 10°C.
Hygrométrie maximale admise	L'humidité ambiante et la température du support doivent être telles qu'il n'y ait pas de condensation au niveau support (<i>point de rosée</i>).

PREPARATION ET APPLICATION DU PRODUIT

Nota: La résine dispersion TEC™ 050 doit toujours être préalablement homogénéisée dans le bidon avant d'être utilisée. Bien refermer le récipient après usage.

Ne pas avaler ni mettre en contact avec les yeux

1. Adjuvantation des ragréages :

- Dans le cadre d'une adjuvantation de ragréage, il y a lieu de diminuer la quantité d'eau de gâchage initialement mentionnée sur le sac/ fiche technique, et de remplacer celle-ci par l'incorporation de la résine dispersion TEC™ 050.
- Pour une quantité d'eau initiale de 6 litres d'eau : mélanger 5,50 litres d'eau + 1,0 kg de résine TEC™ 050 avec le contenu d'un sac de ragréage (25 kg).
Du fait de l'incorporation de la résine à l'eau de gâchage, on obtient une consistance de mélange plus onctueuse et un peu plus collante

2. Primaire d'adhérence sur support poreux / très absorbant

- **TEC™ 050 ne doit jamais être utilisé pur.** Dilué, le mélange s'applique en couche régulière, mince et continue, à l'aide d'un rouleau mousse ou nylon. Éviter la formation de flaques.
- Dans le cas d'applications successives (*supports très absorbants ou fonds légèrement pulvérulents, crayeux*), travailler humide sur humide en évitant le séchage brillant du produit entre les applications
- La consommation moyenne est de 200 g/m² environ. Elle est susceptible de varier sensiblement en fonction de la nature et de la porosité du support
- Le temps de séchage de 1 à 4 heures varie suivant la température, l'absorption du support et le grammage déposé.
La durée de séchage augmente à basse température pour une hygrométrie importante et diminue à température élevée pour une hygrométrie faible. Toujours laisser parfaitement sécher le primaire.
- Nettoyer immédiatement les récipients, outils et taches fraîches à l'eau claire.
- Pour éviter toute contamination, interdire toute circulation piétonne sur la couche de primaire non recouverte.
-

Recommandation :

Tous les travaux devront être exécutés conformément aux DTU, CPT, règles professionnelles, etc. en vigueur, selon les fiches techniques respectives de nos produits, tout en respectant les directives de pose du fabricant de revêtement, recommandées au travers de guide de mise en œuvre, fiches techniques et autres documents.

www.tecspecialty.com/europe



H.B. Fuller Adhesives France SAS – 56, rue du Général de Gaulle – 67250 Surbourg - France

IMPORTANT : les informations, spécifications, procédures et recommandations fournies (ci-après « informations ») se fondent sur notre expérience et nous pensons qu'elles sont exactes. Aucune représentation ou garantie n'est donnée quant à l'exactitude ou l'exhaustivité desdites informations, ni au fait que l'utilisation du produit pourrait éviter des pertes ou des dommages ou obtenir les résultats souhaités. Seul l'acheteur est responsable de tester et de déterminer l'adéquation de tout produit pour l'usage prévu. Les essais devraient être répétés dans le cas d'un quelconque changement de matériaux ou des conditions. Aucun employé, distributeur ou agent n'est habilité à modifier ces faits et proposer une garantie de performance.

NOTE À L'UTILISATEUR : en commandant/recevant le produit vous acceptez les **termes généraux et conditions générales de vente d'H.B. Fuller** applicables dans la région. Veuillez demander une copie si vous ne l'avez pas reçue. Ces termes et conditions contiennent des clauses de non responsabilité de garanties implicites (y compris mais non limitées à des garanties de non responsabilité de bonnes conditions pour une utilisation particulière) et des limites de responsabilités. Tous les autres termes sont rejetés. Dans tous les cas, la **responsabilité globale d'H.B. Fuller** pour toute contestation ou série de contestations correspondantes pouvant résulter dans le contrat, le préjudice (y compris la négligence), la violation des obligations contractuelles, la fausse déclaration, la responsabilité stricte ou autre est limitée au remplacement des produits concernés ou au remboursement du prix d'achat pour les produits concernés. H.B. Fuller n'est pas responsable des pertes de profits, baisses de marges, pertes de contrats, pertes d'affaires, de la défection de clients ou de toute perte indirecte ou consécutive résultant ou en rapport avec la fourniture de produits.

Rien, sous quelque terme que ce soit, n'agira pour exclure ou limiter une quelconque responsabilité pour fraude d'H.B. Fuller, négligence grave ou pour la mort ou blessure personnelle résultant de négligence ou par violation d'un quelconque terme obligatoire implicite.